

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020
DELIBERATION N° DE-2020-013

L'an deux mil vingt, le 15 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h33), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, , Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 19h15).

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à M. CORREGE ; Mme BISAUTA à M. le Maire (jusqu'à 18h33) ; Mme ZITTEL à M. DAUBISSE ; Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h15).

Absent(s) :

Aucun

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme LAUQUE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Fixation des tarifs pour la saison 2020/2021 des "Dimanches en musique".

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Ville de Bayonne reconduit une nouvelle saison des « Dimanches en musique » qui comptera cinq concerts payants :

- trois concerts directement portés par la Ville de Bayonne ;
- un concert qui fera l'objet d'un contrat de partenariat avec le Conservatoire Maurice-Ravel Pays Basque ;

- un concert qui fera l'objet d'un contrat de partenariat avec le Conservatoire Maurice-Ravel Pays Basque et la Scène nationale du Sud-Aquitain.

Il est proposé la grille tarifaire suivante :

1/ abonnement aux cinq concerts payants de la saison :

- plein tarif : 40€
- tarif réduit pour les séniors bayonnais (à partir de 60 ans) : 36€
- tarif carte Déclic : 20€
- enfant de moins de 14 ans accompagné d'un adulte : gratuit

2/ les prix par concert (pour les concerts directement portés par la Ville de Bayonne) :

- plein tarif : 12€
- tarif comités d'entreprise (et groupements assimilés) : 10€
- tarif carte Déclic : 8€
- tarif « très social » : 1€
- enfant de moins de 14 ans accompagné d'un adulte : gratuit

Le tarif réduit prévu pour les comités d'entreprise et groupements assimilés fera l'objet de conventions entre la Ville et les comités d'entreprise (et groupements assimilés) intéressés.

Le tarif « très social » prévu pour la saison des « Dimanches en musique » fera l'objet de conventions entre la Ville et divers opérateurs sociaux. Il permettra, dans le cadre d'un travail spécifique d'accompagnement, de favoriser l'inclusion sociale de populations plus fragiles. Un quota de places à tarif « très social » pourra être réservé pour chacun des concerts.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la grille tarifaire de la nouvelle saison des « Dimanches en musique » ainsi que d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions précitées à intervenir.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services